

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 mars 2025 à 20 heures 30

Présents :

Mmes et Mrs, CAQUINEAU Emmanuel, GARCONNET-SILLON Mathilde, BAUDRIT Isabelle, VIGNIER Fabienne, RAULT Odile, DESAIVRES Éric, BABIN Etienne, PAQUEREAU Stéphane, FRAGNEAU Monique, VAURY Laura, BERNARD Jean-François, GUILLON Jean Luc, MORNET-KOHLER Maryse, MERLE Dominique,

Absents excusés :

Gilles DOMERGUE (Pouvoir), Jessica FRAGNEAU (Pouvoir), JOLLY Jacques (pouvoir),

Absents: M. Claude Girault, OHIN Narcisse.

Approbation du dernier compte rendu

Les membres du conseil valident à l'unanimité le compte rendu de la séance du 06 février 2025

Préparation du budget

Monsieur le Maire fait le point des travaux restants à réaliser jusqu'à la fin du mandat : Réhabilitation du logement de Bouin, changer la barrière du logement d'Ardilleux, changer une fenêtre du logement au-dessus de l'école de Pioussay, changer les radiateurs des 2 logements de Hanc, refaire la douche du petit logement de Hanc, aménager le terrain de pétanque à Hanc avec installation de 3 nouveaux bancs,

Concernant les travaux du logement de Bouin, des devis ont été réceptionnés :

Chauffage (installation d'une pompe à chaleur répondant aux prérogatives du DPE précédemment réalisé), 2 devis : 10 825.20€ TTC / 16 915.49€ TTC

Toiture/Menuiserie (+ 3 fenêtres + vélux + double vitrage + réparation parquets + gouttières) : 2 devis : 16 406.61€ TTC / 13239,00€ TTC

Peinture : 2 devis : 10589.52€ TTC / 16503.00€ TTC

Monsieur le Maire demande au conseil la possibilité de voter ce jour l'acceptation des devis mais à la demande de plusieurs conseillers, il est demandé que la Commission Bâtiment puisse se réunir avant validation des devis pour les étudier plus en détail. A l'unanimité le conseil opte pour cette solution, la Commission Bâtiment se réunira dans les prochains jours, les devis seront validés en prochaine réunion,

Subventions budget 2025

Monsieur le Maire rappelle que pour la Commémoration des 80 ans une subvention de 100 € a été votée lors du dernier conseil, et également une subvention de 380 € votée au profit du Conservatoire d'Espaces Naturels pour l'animation sur les orchidées prévue le 17 mai prochain.

Il propose également de reconduire les mêmes subventions que l'année dernière pour les associations locales, à savoir versement une fois par an de 150€ sur justificatif d'une animation sur la commune. Mais également de reconduire les mêmes subventions aux différentes associations : ABRI, ADMR, MOT A MOT (devenu ECLAS 79), PAS A PATES, PASS'SPORT.

D'autres associations ont demandé à la commune une subvention, après lecture des différentes demandes, le conseil souhaite uniquement de verser une subvention à l'Hôpital de POITIERS pour les enfants d'un montant de 200€.

Préparation du budget

Monsieur le Maire remet à chaque conseiller un bilan du budget 2024 ainsi qu'un prévisionnel de budget 2025. Chaque ligne est détaillée et expliquée.

A ce jour toutes les dotations ne sont pas encore connues mais devraient l'être pour le vote du budget, des réajustements seront établis en fonction des versements à venir.

A la suite Monsieur le Maire présente un power point avec le détail des assurances payées depuis 2020, qui laissent apparaître une très forte augmentation des coûts.

Un bilan électrique est également présenté et là c'est une bonne nouvelle, les efforts et les mesures mises en place par la commune (changement d'horaires, remplacement en Leds,,,) portent leurs fruits, puisqu'il est à noter que la consommation totale des bâtiments et éclairage public en KWH a fortement baissée.

Maryse propose qu'un bilan avant la fin du mandat soit présenté à la population au travers du journal communal pour lister tout ce qui a été fait pendant notre mandat. Il devrait être fait pour le prochain bulletin,

Commémorations et fêtes

80^{ème} anniversaire mai 2025 : un programme complet est remis aux membres du conseil, document qui sera également distribué à la population au travers de différents supports. Maryse propose de nommer la grande salle d'Ardilleux « Robert Béchade ».

8 mai : comme d'habitude l'hommage sera effectué à chaque monument aux morts et le pot sera offert à la salle de Bouin,

Famille québécoise BILLAUDEAU : La famille arrivera le 18 mai à l'église de Pioussay pour 9H, à l'arrivée un café accueil sera offert par la commune, une visite commentée de l'église est organisée avec M. DESBOIS, puis ils partiront pour un hommage avec plaque commémorative à la Jarge, Ensuite une visite du Château de Jouhé leur a été proposée ainsi que le repas sur place à midi, l'apéritif sera offert par la commune et celle de Lorigné. Puis ils repartiront vers 14H.

Fête communale 27 juillet : il reste à définir le plat principal, Monsieur le Maire propose un couscous, à l'unanimité le conseil approuve.

Divers

La fibre : il y a un problème concernant le raccordement de Villemanan, la commune souhaiterait que les fils soient enterrés mais l'opérateur refuse, seule solution les poteaux. Le département refuse de faire passer les poteaux sur la départementales depuis Bouin. Deux solutions sont donc présentées par Monsieur le Maire : 1°) départ à côté de la ferme de M. Meynieux remontant vers de chemin blanc pour passer derrière le hangar photovoltaïque à l'entrée de Hanc, traverser la route et suivre le chemin blanc V93 jusqu'à Villemanan, 2°) même départ mais après le hangar photovoltaïque, remonter vers le bâtiment communal en souterrain et remonter ensuite en face par la route jusqu'au château eau et longer ensuite la route jusqu'à Villemanan. Le conseil valide la 2^{ème} solution.

Entreprise FORTIN – Ardilleux : Suite à l'incident de 2024, des préconisations par les différents services de l'Etat ont été données à l'entreprise pour éviter la survenue dans le futur d'un nouvel accident. A cet effet l'entreprise doit faire un certain nombre de travaux afin de sécuriser le cours d'eau proche.

Le fossé en limite de sa parcelle doit être canalisé et il aurait besoin que la commune lui cède une partie du bas côté du chemin (environ une largeur de 5m). M. le Maire propose de céder le terrain à l'euro symbolique. Tous les frais de bornage, frais de notaire, de réalisation des travaux, etc... sont à la charge de l'entreprise FORTIN. Jean-François Bernard rappelle que le busage doit être suffisant en largeur car le débit à cet endroit est important. Une buse sera mise en travers du chemin pour dévier l'eau vers le fossé de l'autre côté de la route. Le conseil donne son accord pour céder un bout de terrain à l'euro symbolique et la réalisation des travaux tels que décrits.

Départ en retraite de M. Joël PARENT : pour le remplacer déjà une quinzaine de candidatures ont été reçues, elles seront examinées prochainement. Le pot de départ en retraite de Joël est fixé au vendredi 13 juin à 18h30 à la salle des fêtes du Breuil Coiffaud.

PLUIH : les zonages sont faits en ce qui nous concerne, le règlement intérieur est en cours par la Communauté de Communes. Quand il sera finalisé nous auront un délai court pour le valider.

Commissions

✓ **Commission Environnement :**

- Isabelle BAUDRIT présente un bilan rapide de l'année 2024 de la Commission, il a été acheté des vitrines d'affichage municipal pour 4556.16€, 2 tables de pique-nique pour 2522.44€, des fleurs et arbres pour 1731.01€ soit au total 8809.60€.
- Le projet dont il a été parlé en début de réunion d'acheter 3 bancs pour remplacer ceux en mauvais état sous les arbres le long du futur terrain de pétanque. Le devis pour ces bancs en matière recyclée (Tetra brick) s'élève à 1417.40€. A l'unanimité le conseil valide l'achat de ces bancs.
- Concernant les déchets dans les poubelles des salles des fêtes, une signalétique spécifique sur les poubelles sera ajoutée pour éviter les erreurs de tri. Dans les cimetières il en sera de même prochainement.
- Un habitant a sollicité la commune pour avoir l'autorisation de planter un palmier dans un des cimetières. Il est rappelé que la commune a justement supprimé tous les arbres dans les différents cimetières qui endommagent au fil du temps les tombes et donc que cette demande ne peut pas être acceptée. Le règlement intérieur affiché dans les cimetières en fait mention au titre 3). Il pourra s'il le souhaite en mettre un dans un pot mais pas en pleine terre.
- Un projet d'atelier ludique autour du thème des mottes castrales avec les enfants pour les vacances de la Toussaint est en préparation avec le Pays d'Art et d'Histoire avec en association l'école de Pioussay.

✓ **Commission Communication :** Mathilde GARCONNET-SILLON confirme que le bulletin est en cours d'édition pour distribution fin de semaine ou semaine prochaine.

✓ **Commission Fêtes :** Fabienne VIGNIER confirme que la chasse aux œufs de Pâques se fera le 20 avril sur la chaume au Breuil-Coiffaud, En plus du flyer dans le bulletin municipal, un mot sera mis dans le cahier des élèves de l'école. Odile RAULT confectionne de nouveaux lapins en bois pour décorer les abords de l'école de Pioussay

✓ **Commission voirie :** M. Éric Desavres présente au conseil des maquettes de panneaux étudiés en commission en remplacement de ceux manquants ou abîmés dans la commune. Le devis présenté d'un montant de 1324.32 € est accepté à l'unanimité.

Il précise qu'un panneau de signalisation routière « cédé le passage à 150 m » a été volé à Bouin et qu'il faut remplacer. Le conseil donne d'ores et déjà son accord pour le remplacement de ce panneau (panneau cédez le passage).

Concernant l'élagage sur la commune, Jean-François BERNARD demande pourquoi les branches ne sont pas broyées au fur et à mesure car elles se retrouvent souvent sur la route, Éric précise que le SIVU qui réalise l'élagage a un temps imparti vu la réglementation qui interdit de tailler à partir du 31 mars, donc jusqu'à cette date ils élaguent et passeront le broyeur après le 31 mars. Une partie de la commune ne pourra pas être taillée.

Maryse MORNET-KOHLER pose une question par rapport au bruit dans la salle des fêtes de Pioussay lorsque la climatisation est en route. Est-ce que quelque chose est prévu ? Il lui est répondu que l'installation a plus de 20 ans, que les pièces ne se font plus, que la seule solution est le remplacement intégral de l'installation et que le coût en est très élevé. Pour le moment ce n'est pas au programme.

Fin de la réunion 23h15

La Secrétaire,
Isabelle Baudrit

Le Maire
Emmanuel CAQUINEAU

